



**HOSPITALITÉ
SAINT ROCH**

MONTPELLIER



1925 - 2025

HOSPITALITÉ SAINT ROCH

malades@hospitalitesaintroch.fr

Pèlerinage Diocésain

17 au 21 JUILLET 2025

Voici un dossier complet
pour pouvoir participer au prochain
pèlerinage à Lourdes avec l'Hospitalité Saint Roch.

Lisez... et méditez ces
quelques explications indispensables
avant de remplir le dossier joint.
Merci.

Partir en pèlerinage

Un pèlerinage, c'est un voyage mais pas n'importe quel voyage !

Un pèlerinage, c'est **partir de chez soi** pour aller vivre, avec d'autres chrétiens, quelques jours différents dans un haut lieu spirituel.

Un pèlerinage, c'est **changer de vie** pendant quelques jours en essayant d'approfondir notre relation avec ce Dieu qui s'est fait l'un de nous pour, au retour, repartir dans la vie **remplie de foi, porteur d'espérance et débordant d'amour**.

« Un pèlerinage, c'est partir ailleurs pour revenir autrement. » (Abbé Farran).

Partir en pèlerinage à Lourdes

Lourdes n'est pas une ville comme les autres.

Lourdes, c'est le lieu où Notre Dame est venue dire à Bernadette, à peine âgée de quatorze ans, en 1858, **son message de prière, de pauvreté, de conversion**.

Lourdes, c'est cette ville où, depuis plus d'un siècle et demi, tant d'hommes et de femmes (six millions l'an dernier) viennent en pèlerins pour répondre à **l'appel de Marie**.

Lourdes, c'est cette Grotte où les **pauvres de santé, de cœur, de mal-être** sont les premiers accueillis et servis.

Partir en pèlerinage à Lourdes avec l'Hospitalité Saint Roch

L'Hospitalité Saint Roch est une **association composée de bénévoles** dont le but principal est de mettre ses membres au **service** des personnes malades ou handicapées en les accompagnant à Lourdes et en leur apportant les réconforts matériels et spirituels dont elles ont besoin.

L'Hospitalité Saint Roch est un **mouvement de notre Église diocésaine** qui agit en pleine communion avec Mgr Norbert TURINI, archevêque de Montpellier, et qui est animé par un aumônier, le père Yannick Casajus, et un aumônier adjoint, M. André Chalier.

L'Hospitalité Saint Roch compte actuellement plus de six cents membres (appelés hospitaliers) répartis sur tout le département de l'Hérault. C'est une grande famille dont tous les membres donnent de leur temps (souvent une semaine de vacances), de leur argent (ils paient leur voyage, leurs repas, leur hôtel) pour favoriser l'accompagnement matériel et spirituel des personnes souffrantes tout au long d'un pèlerinage et, même, tout au long de la vie.

Être hospitalier, c'est mettre en pratique dans la vie de tous les jours la parole de Jésus au chapitre 25 de l'Évangile selon Saint Matthieu : « *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venu me voir* ».

Être hospitalier, c'est mettre ses pas dans ceux de Sainte Bernadette pour dire avec elle : **« il suffit d'aimer ».**

La marche à suivre

**Ce dossier se compose de deux fiches et d'une enveloppe qui doit être retournée
Avant le Mercredi 18 Juin 2025**

Dans l'enveloppe à retourner à

Hospitalité Saint Roch, 22, avenue de la Marjolaine, 34 110 FRONTIGNAN

1. Remplissez entièrement le formulaire de **Demande d'admission du pèlerin malade** et envoyez le dans l'enveloppe, accompagnés du chèque d'acompte de 100 € à l'ordre de AD34 - PÈLERINAGE HOSPITALITÉ ST ROCH
2. Si le pèlerin malade est accompagné, joindre le formulaire de **Demande d'admission de l'accompagnant du malade** ainsi que le chèque d'acompte de 100€ à l'ordre de AD34 - PÈLERINAGE HOSPITALITÉ ST ROCH
 - Les informations médicales doivent être entièrement complétées et seront traitées par le Dr GATEAU Josiane, médecin responsable de l'Hospitalité Saint Roch.
 - Les informations concernant la partie religieuse seront communiquées au Diacre Hervé SOULIER de l'Hospitalité Saint Roch.

N'oubliez pas d'affranchir l'enveloppe.

Après réception du dossier, **la commission médicale de l'Hospitalité Saint Roch** se réunira et étudiera tous les **dossiers complets** reçus. Ensuite, vous serez informé(e) par courrier de la décision d'admission ou de non-admission au pèlerinage **début juillet**.

Le paiement du pèlerinage

Si vous n'êtes pas admis(e), sachez que vous serez prioritaire au prochain pèlerinage organisé par l'Hospitalité Saint Roch (si un dossier complet est redéposé en temps voulu) et la somme de 100 € versée valant acompte à l'inscription vous sera remboursée.

Si vous êtes admis(e), sachez que :

- 1) Le prix total du pèlerinage est de 450 €** selon le décompte suivant :

- Hébergement et restauration à l'Accueil Notre Dame : 50%,
- Transport aller – retour par car : 35%,
- Frais divers (assurance, participation versée aux Sanctuaires...) : 15%.

- 2) Il vous appartiendra de régler :**

- La somme de 100 €, à l'inscription valant acompte, par chèque à l'ordre de AD34 - PÈLERINAGE HOSPITALITÉ ST ROCH par virement **IBAN** : FR76 3000 3043 7500 0500 7621 501 **BIC** : SOGEFRPP

Le solde de 350 euros pouvant être réglé à Lourdes lors du pèlerinage, ou en plusieurs fois.

Vous pourrez toutefois régler davantage si vous le souhaitez et pouvez : ce geste de solidarité permet la prise en charge d'un autre pèlerin malade n'ayant pas les moyens de couvrir la totalité de la somme demandée.

Devant toute difficulté financière, merci de bien vouloir contacter le président de l'Hospitalité Saint Roch : jean-luc.vancao@hospitalitesaintroch.fr

Des informations ou des renseignements complémentaires peuvent être obtenus soit auprès de la personne membre de l'Hospitalité Saint Roch qui vous a remis ce dossier, soit auprès des responsables de l'Hospitalité Saint Roch et particulièrement de :

Théo DOUSSOT
Responsable administratif
06 43 82 59 68

Josiane GATEAU
Médecin responsable
06 67 32 86 80

Marie-Laure DREYER
Infirmière D.E.
06 77 95 60 37

Jean-Luc VAN CAO
Président
06 37 96 20 46

« Il suffit d'aimer »

Sainte Bernadette